

## Un marché de gravure entre Pierre Simon et le comte du Montal, 1677

Pierre Simon, portraitiste au pastel et au burin, est bien connu de Véronique Meyer, qui a dressé naguère le catalogue des estampes qu'il a produites<sup>1</sup>. La présente contribution ne lui apprendra donc pas grand-chose<sup>2</sup>. Toutefois les marchés de gravure ne sont pas si fréquents et il m'a paru intéressant de publier celui-ci, dont Véronique connaît le résultat, qui figure sous le n° 34 dans son catalogue de Simon et le n° 87 de sa liste des thèses publiées avec le portrait de Louis XIV. Il s'agit d'un portrait destiné à illustrer la thèse de François de Monsaulnin du Montal.

\*

Né à Lormes (nord-est du département de la Nièvre) en 1619, Charles de Montsaulnin (ou Monsaulnin), comte du (ou de) Montal, est un militaire à la solide réputation. Il décède à Dunkerque le 28 septembre 1696, après avoir mené une vie très active. Il a l'honneur de figurer, ou du moins d'être nommé dans quatre almanachs muraux. En 1674, sur une estampe dessinée et gravée par Nicolas I<sup>er</sup> de Larmessin et publiée par Pierre Bertrand célébrant la prise de Maastricht le 30 juillet 1673, il est gravé que « Messieurs de Montal, de Monmouth, de La Feuillade et plusieurs autres braves et généreux seigneurs ont tous donné des preuves de leur grande valeur en cette belle occasion »<sup>3</sup>. Il est nommé, et représenté (mais est-ce un portrait ?), chevauchant à la suite du maréchal de Schomberg pour obliger Guillaume d'Orange à lever le siège de Maastricht sur l'almanach publié en 1677 par Nicolas I<sup>er</sup> Langlois<sup>4</sup>. Sur l'almanach publié en 1680 par Pierre Giffart, intitulé « La récompense royale », Montal est nommé et figure parmi les gouverneurs des places de la frontière du nord que le roi félicite, lui-même étant gouverneur de Maubeuge<sup>5</sup>. Il est encore nommé en 1693 dans l'almanach publié par Nicolas I<sup>er</sup> de Larmessin, à

---

<sup>1</sup> Véronique Meyer, « Pierre Simon (c. 1640-1710) », *Nouvelles de l'estampe*, 99 (juillet 1988), p. 4-28, et « L'œuvre de Pierre Simon », *Nouvelles de l'estampe*, 103-104 (mars-avril 1989), p. 19-25. Et, du même auteur, *Pour la plus grande gloire du roi. Louis XIV en thèses*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, et Versailles, Centre de recherche du château de Versailles, 2017, voir p. 130-132.

<sup>2</sup> Tout de même, l'important est de participer.

<sup>3</sup> BnF, Est., coll. Hennin, 4713, ft 5.

<sup>4</sup> BnF, Est., QB5-1677.

<sup>5</sup> BnF, Est., coll. Hennin, 5018, ft 5.

l'occasion de la victoire de Steinkerque<sup>6</sup>. Si Louis XIV, paraît-il, l'aimait beaucoup et admirait sa vertu militaire, il évita cependant de le nommer maréchal, peut-être pour avoir suivi Condé pendant la Fronde. Il ne fait donc pas partie de la promotion de sept maréchaux du 22 avril 1693, que Saint-Simon rappelle, écrivant à propos de Montal qu'il « était un grand vieillard de quatre-vingts ans [*sic*] qui avait perdu un œil à la guerre, où il avait été couvert de coups. Il s'y était infiniment distingué, et souvent en des commandements en chef considérables. [...] Sa modestie et sa sagesse le firent admirer. Le Roi même en fut touché, et lui promit de réparer le tort qu'il lui avait fait », en vain<sup>7</sup>.

Au moment du contrat passé avec Pierre Simon, Montal est depuis 1676 lieutenant général du roi dans la province de Hainaut.

Il avait épousé en 1640 Gabrielle de Solages. Parmi les enfants issus de cette union, outre trois filles, on trouve Louis et François-Ignace, que leur père, fort occupé loin de Paris par les affaires militaires, charge de passer en son nom commande à Pierre Simon d'un portrait du roi destiné à orner la thèse de François Ignace. Louis est le fils aîné, qui mourra en 1686. Son cadet François, chevalier de Malte et capitaine de cavalerie, avait été tué en Flandre en 1672, si l'on en croit le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye Desbois. C'est sans doute pourquoi François-Ignace, le troisième garçon de la famille, d'abord voué à l'Église, abbé de Rigny (ou de Reigny, dans l'Yonne) puis de Fontaine-Daniel, se retrouva à son tour capitaine de cavalerie ; il épousa Charlotte Marie Baillet, et leur fils Louis aura le roi lui-même comme parrain ; François mourra à Landau le 21 septembre 1691.

\*

D'après le marché, le portrait du roi doit être proche de celui que Simon a déjà gravé pour la thèse de Jacques de Simiane de Gordes l'année précédente, « de même et en la manière que led. sieur Simon a déjà faite pour Monsieur l'abbé de Gordes », d'après Charles Le Brun. Il y a ici une équivoque, car Véronique Meyer (*op. cit.*) répertorie deux thèses de Jacques de Simiane de Gordes, et toutes deux d'après Charles Le Brun. La première, sous son n° 32, montre le portrait du roi de trois quarts vers la droite et porte la date de 1676<sup>8</sup>. La seconde, qu'elle décrit sous son n° 33, montre le roi de

---

<sup>6</sup> BnF, Est., QB5-1693.

<sup>7</sup> Saint-Simon, *Mémoires (1691-1701)*, Tome I<sup>er</sup>. Édition établie par Yves Coirault, Paris, Gallimard, 1983 (La Pléiade).

<sup>8</sup> V. Meyer la présente aussi dans *Pour la plus grande gloire du roi*, *op. cit.*, p. 131, fig. 41.

3

de present à Paris, logé rue Saint Martin en la maison de la Croix de fer, et Messire de Monsaulnin François de Montal, abbé de l'abbaye de Fontaine Daniel<sup>9</sup>, son frere, demeurant au college du Plessis Sorbonne, à ce present, de faire et parfaire, bien et deument comme il appartient au dire de gens à ce connoissans, une planche de cuivre qui representera le portrait du Roy au naturel, de mesme et en la maniere que led. sieur Simon a desja faicte pour Monsieur l'abbé de Gordes, dont le modèle a esté paraphé par les parties et notaires soubsignez, à commencer à travailler incessamment, et rendre lad. planche faicte et parfaicte et la quantité de douze cens, savoir deux cens portraits et mil theses, le tout prest en estat d'estre portez dans le quinze juin prochain au plustard, sinon et à faulte de ce faire, sera diminué sur le prix cy après déclaré cinquante livres par chacun jour de retard après led. temps passé. Cette convention faicte moyennant la somme de douze cens livres, sur laquelle somme led. sieur Simon confesse avoir receu dud. sieur de Montal fils aîné la / somme de quatre cens livres en louis d'or, d'argent et autre monnoye, le tout bon, dont quittance. Et à l'esgard des huit cens livres restans, lesd. sieurs de Montal freres s'obligent et promettent solidairement la bailler et payer aud. sieur Simon en cette ville de Paris ou au porteur, savoir moitié lorsque lad. planche sera parfaicte et l'autre moitié si tost et incontinant la livraison desd. portraits et theses. Et s'il convient plus grand nombre de portraits et theses, led. sieur Simon les fournira aud. sieur abbé à raison de cent livres pour chacun cent. Et pour l'exécution des presentes et dependances, lesd. parties ont esleu leur domicile irrevocable, savoir led. sieur Simon en la maison où il est demeurant et lesd. sieurs de Montal en la maison de maistre Jean Morillon, bourgeois de Paris, demeurant dans l'enclos de l'abbaye Sainte Genevieve au Mont de Paris, ausquels lieux Nonobstant promettans obligeans chacun en droit soy renonceant. Faict et passé, en la presence dud. sieur Morillon à ce present, en l'estude de Lechanteur, l'un des notaires soubsignez, l'an MVI<sup>C</sup> soixante dix sept le premier decembre après midy, et ont signé :

|              |                                      |
|--------------|--------------------------------------|
| pierre simon | monsaulnin <sup>10</sup> / du montal |
| Morillon     | L'abbé du montal                     |
| Lorimier     | Lechanteur » <sup>11</sup> .         |

<sup>9</sup> L'abbaye cistercienne de Fontaine-Daniel se trouve sur la commune de Saint-Georges-Buttavent, à quelques kilomètres au sud-ouest de la ville de Mayenne, dans le département actuel de la Mayenne.

<sup>10</sup> On notera que le chevalier de Monsaulnin signe ainsi son nom, comme l'écrit le notaire, et non pas Montsaulnin comme il est écrit presque partout ailleurs. De même ajoute-t-il « du Montal » et non pas « de Montal ».

<sup>11</sup> Archives nationales, Minutier central, étude XVIII, liasse 87, 1<sup>er</sup> décembre 1677.



gravure et impression comprises, le dessin ayant déjà été fait pour la thèse précédente ; encore que, dans la version pour Montal, seul le visage du roi est semblable, tout le reste, cuirasse, cravate, nœud papillon et broderies, étant différent. Si je comprends bien le texte, le portrait doit être tiré à douze cents exemplaires, soit deux cents fois le portrait seul et mille le portrait accompagné des positions de thèse. En admettant que Simon soit son propre taille-doucier, et même s'il en fait travailler un autre, à raison d'environ quarante exemplaires par jour l'impression prendra un mois<sup>12</sup>. Si l'on tient compte des temps de séchage de l'encre, de remise à plat des exemplaires et de leur temps de séchage entre les buvards, une bonne quinzaine de jours de plus sera dépensée. Il ne reste donc que six mois au grand maximum pour réaliser sa commande, en admettant qu'il n'en ait qu'une à gérer à ce moment-là, et l'on se rappellera que les journées d'hiver sont courtes, et même très courtes quand on n'a pas l'électricité.

Quoi qu'il en soit, Simon sut faire face à ses obligations, et dès le mois de septembre 1678 le *Mercure galant*, comme le rappelle Véronique Meyer, peut vanter les mérites de son travail, précisant que « cet ouvrage [i. e. la thèse] fut très favorablement reçu en cour, ainsi que le portrait de sa Majesté fait par le sieur Simon graveur ».

---

<sup>12</sup> Si l'on en croit Domenico Tempesti, qui fut le disciple de Nanteuil et qui recueillit la plupart de ses observations, son maître imprimait entre quatre-vingts et cent estampes par jour, et cinquante quand il s'agissait des grands portraits, ce qui paraît beaucoup. Il faut aussi tenir compte de la passe. Voir Furio de Denaro, éd., *Domenico Tempesti e I discorsi sopra l'intaglio ed ogni sorte d'intagliare in rame da lui provate e osservate dai più grand'huomini di tale professione, a cura di Furio de Denaro*, Firenze, Studio per Edizioni Scelte, 2003, p. 166.



Fig. 1. **Portrait du roi** pour la thèse de François de Monsaulnin du Montal, gravé par Pierre Simon d'après Charles Le Brun, 1678.

Louis XIV en buste de trois quarts vers la gauche, en armure fleurdelisée, large nœud papillon et longue cravate de dentelle. À l'intérieur d'un ovale posé sur un fond rectangulaire horizontalement strié. Sur la bordure de l'ovale : *LVDOVICVS MAGNVS — DEI GRATIA FRANCIAE — ET NAVARRAE REX — CHRISTIANISSIMVS*. Sur une feuille de papier feinte au bas de l'ovale : *Offerebat humillimus subditus Franciscus / de Montsaulnin du Montal Abbas*. Et sur la gorge de l'ovale, à gauche de cette feuille : *P. Simon del.*, et à droite : *sculp. 1678.* 580 x 485 au coup de planche.

**BnF, Est., N4 Louis XIV**, ex. manquant de conservation, avec plis marqués. Il y en aurait deux autres ex. dans les GR. SNR.



Fig. 2. Détail de la fig. 1.



Fig. 3. **Portrait du roi** pour la thèse de Jacques de Simiane de Gordes, gravé par Pierre Simon d'après Charles Le Brun, 1677.

Louis XIV en buste de trois quarts vers la gauche, en armure sur un habit brodé, nœud papillon tombant et courte cravate de dentelle. À l'intérieur d'un ovale posé sur un fond rectangulaire horizontalement strié. Sur la bordure de l'ovale : *LVDOVICVS XIII — DEI GRA. FRANCIAE — ET NAVARRAE REX — CHRISTIANISSIMVS*. 590 x 495 au coup de planche.

I/III. Premier état, avant les noms des artistes et de l'impétrant.

BnF, Est., N4 Louis XIV.



Fig. 4. **Portrait du roi** pour la thèse de Jacques de Simiane de Gordes, gravé par Pierre Simon d'après Charles Le Brun, 1677.

Louis XIV en buste de trois quarts vers la gauche, en armure sur un habit brodé, nœud papillon tombant et courte cravate de dentelle. À l'intérieur d'un ovale posé sur un fond rectangulaire horizontalement strié.

Sur la bordure de l'ovale : *LVDOVICVS XIII — DEI GRA. FRANCIAE — ET NAVARRAE REX — CHRISTIANISSIMVS.* Sur une feuille de papier feinte au bas de l'ovale : *Offerebat humillimus subditus Jacobus / de Simiane de Gordes Comes Lugduni.* Et sur le bord extérieur de l'ovale, à gauche de cette feuille : *C. le Brun Pinx.,* et à droite : *P. Simon sculp. 1677.* 590 x 495 au coup de planche.

II/III. Avec les noms des artistes et de l'impétrant.

BnF, Est., N4 Louis XIV.



Fig. 5. Détail de la fig. 4.

Simon a repris cette planche quelques années plus tard. Ce n'est donc pas le même cuivre qui lui a servi pour Montal, comme l'idée m'en est un moment venue à l'esprit, car cela aurait bien accéléré son travail.



Fig. 6. *Portrait du roi* gravé par Pierre Simon d'après Charles Le Brun, 1682.

**Louis XIV** en buste de trois quarts vers la gauche, en armure sur un habit brodé, chapeau sur la tête, nœud papillon tombant et cravate de dentelle un peu plus longue que précédemment. À l'intérieur d'un ovale posé sur un fond rectangulaire horizontalement strié.

III/III. Troisième état, avec ces modifications, et sans le nom de l'impétrant. Sur le bord extérieur de l'ovale, en bas à gauche : *C. le Brun Pinx.*, et à droite : *P. Simon 1682* (cette date gravée à la pointe sèche). L'inscription *LVDOVICVS XIII* est restée telle quelle.

**BnF, Est., N4 Louis XIV.**

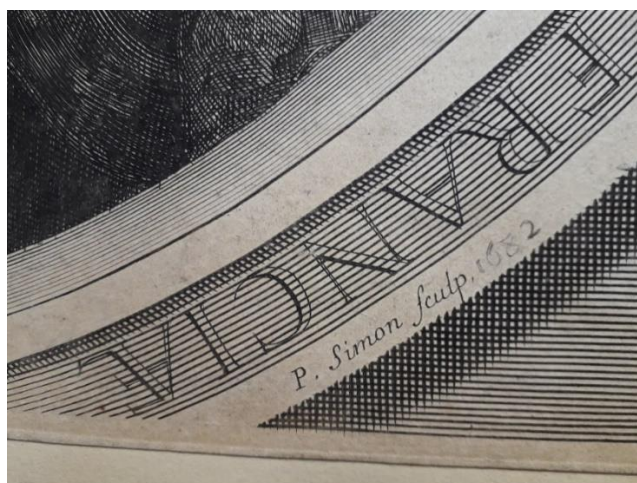


Fig. 7. Détail de la fig. 6.

\*

Observation annexe : ce portrait du roi par Le Brun a servi également à Antoine Masson, qui le présente de telle manière qu'au premier regard on a l'impression (fausse) que Masson a récupéré la planche de Simon.



Fig. 8. **Portrait du roi** gravé par Antoine Masson d'après Charles Le Brun. En buste, tourné de  $\frac{3}{4}$  à g. et regardant de face. Dans un ovale devant un fond rectangulaire horizontalement strié, dont la bordure est tronquée sur les quatre côtés. Sur la bordure : *LVDOVICVS XIII. — DEI GRA. FRANCIAE — ET NAVARRAE REX — CHRISTIANISSIMVS.* ; sur le bord intérieur de la bordure, en bas : *OFFEREBAT HVMIllIMVS SVBDITVS — GABRIEL IOSEPHVS DESTRADES* ; sur le bord extérieur, à g. : *C. le Brun Pinxit*, et à dr. : *Ant. Masson sculp.* 1679. 581 x 483.

I/II. L'état décrit.

BnF, Est., Ed 57 a rés. ; N 4, épr. rognée

R.-D., 44 I/I ; R.-D. suppl., 44 II/II ; C., 7941.

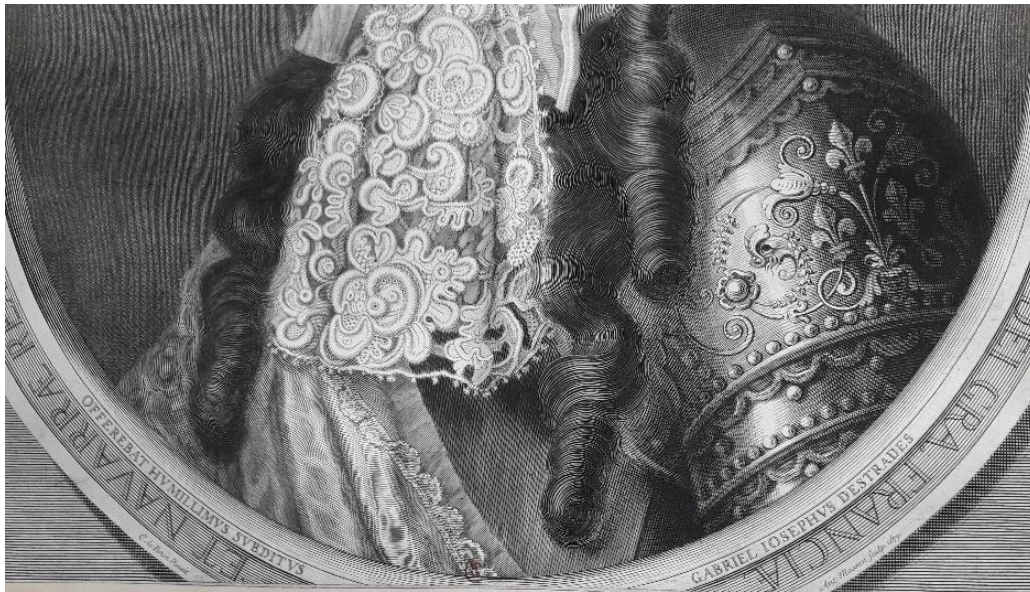


Fig. 9. Détail de la fig. 8.

Maxime Préaud  
6 mars 2023